



Qu'est-ce qu'il y a de nouveau dans l'édition 2024 des Normes minimales de l'INEE ?

Depuis 2004, les Normes minimales de l'INEE pour l'éducation : préparation, interventions, relèvement (NM INEE) ont fourni un cadre pour une éducation de qualité en situations d'urgence (ESU). En parallèle, le domaine de l'ESU a changé de façon significative depuis la dernière mise à jour des NM INEE en 2010. La mise à jour de 2024 vise à garantir que les NM de l'INEE restent pertinentes, accessibles et adaptables pour soutenir les acteurs de l'éducation à travers le monde.

Développements notable de l'ESU depuis la dernière mise à jour des NM INEE en 2010 :

- Les Objectifs de développement durable
- Le Pacte mondial sur les réfugiés
- Éducation sans délai (Education Cannot Wait), le fond mondial pour l'ESU
- L'aggravation des effets du changement climatique
- La pandémie de COVID-19
- Une augmentation du nombre, de la complexité et de la durée des crises humanitaires
- Les liens renforcés entre l'éducation, la protection et d'autres secteurs
- L'accent mis sur l'action humanitaire menée au niveau local, la décolonisation et le fait de travailler dans le cadre du nexus humanitaire-développement-consolidation de la paix

Actualisations principales des NM INEE, édition 2024

Structure et format

Si vous avez des connaissances de l'édition 2010 des NM INEE, vous remarquerez que la structure des domaines et des normes de cette édition mise à jour est en grande partie la même. Les changements apportés à la structure sont les suivants :

- Numérotation des Normes de 1–19 plutôt qu'au sein de chacun des cinq domaines ;
- Alignement des actions clés et des notes d'orientation de manière à ce qu'elles soient reliées les unes aux autres ;
- Alignement du schéma de couleurs des domaines et des normes avec le [Cadre des indicateurs des NM de l'INEE](#) ;
- Incorporation d'icônes “actions clés”, “notes d'orientation” et “voir aussi” tout au long du manuel.



actions clés



notes d'orientation



voir aussi

- Une liste de “Références et lecture pour aller plus loin” à la fin de chaque Norme avec des liens vers des orientations supplémentaires ;
- Un avant-propos signé par les agences des Nations unies fondatrices de l'INEE et les membres permanents du Comité directeur, l'UNICEF, le HCR et l'UNESCO.

Introduction aux NM INEE

- **Une nouvelle section sur “Questions transversales à prendre en compte lors de l'utilisation des NM INEE”** avec des sous-sections sur la protection, le genre, le handicap, la santé mentale et le soutien psychosocial, la réduction des risques de catastrophes et la résilience, l'éducation tenant compte des questions de conflits, la crise climatique et centrer l'équité dans l'ESU. Des orientations relatives à chacune de ces questions transversales ont été intégrées et renforcées dans l'ensemble du manuel.
- **Une définition actualisée de l'éducation de qualité** qui reflète davantage les caractéristiques d'une éducation de qualité dans les contextes de crise : (1) fondée sur les droits ; (2) contextualisée et pertinente ; (3) développement holistique des apprenants ; (4) enseignement et apprentissage ; (5) ressources habilitantes ; (6) résultats d'apprentissage ; (7) continuité pédagogique.
- Discussions approfondies sur les NM INEE en ce qui concerne la contextualisation, le nexus humanitaire-développement-consolidation de la paix et la coordination du secteur ESU
- Une note sur le concept de partage de capacités
- Une réflexion critique sur le processus de mise à jour

Domaines

Chaque domaine comprend une **introduction actualisée**, qui fournit un cadre plus complet des questions clés liées à ce domaine.

Domaine 1 : Normes fondamentales pour une réponse de qualité (Normes 1–7)

Le Domaine 1 a été renommé “Normes fondamentales pour une réponse de qualité” afin de souligner qu'il s'agit de normes de processus (gestion de qualité) qui couvrent des éléments clés qui devraient être présents à tous les niveaux et dans tous les types de programmes d'éducation.

Le Domaine 1 comprend **des accents plus forts ou des nouvelles orientations** sur :

- La mobilisation des communautés autochtones et le respect des systèmes de connaissances locaux et autochtones
- La participation significative des acteurs au niveau national et local dans les mécanismes de coordination
- La collaboration entre les mécanismes de coordination ESU (groupe de travail sur l'éducation des personnes réfugiées et des clusters) et les mécanismes de coordination humanitaire et de développement (cohérence humanitaire-développement)
- La mobilisation du secteur privé dans l'ESU
- L'assistance en cash et en ticket (voucher)
- La responsabilité quant aux données, y compris la confidentialité et la protection des données
- La planification pour une réponse rapide
- La partage des capacités entre les acteurs locaux, nationaux et internationaux
- Le renforcement de la résilience du système éducatif
- Les systèmes d'information sur la gestion de l'éducation en situations de crise (SIGE))

Domaine 2 : Accès et environnement d'apprentissage (Normes 8–10)

Norme 8 : Égalité d'accès a été renommée "Accès égal et équitable" afin d'illustrer l'importance qu'il faut non seulement veiller à ce que toutes et tous les apprenants aient accès à l'éducation pendant une situation de crise, mais aussi s'efforcer d'assurer l'équité en identifiant les disparités en termes d'opportunités, de résultats et de représentation pour différents groupes et en s'attaquant à ces disparités par des actions ciblées.

Le Domaine 2 comprend des **accents plus forts ou des nouvelles orientations** sur :

- La collaboration entre la protection de l'enfance et l'ESU et des liens avec [Standards Minimums pour la Protection de l'Enfance dans l'action humanitaire](#)
- L'éducation à distance
- Les besoins et défis spécifiques de chaque apprenant dans différents niveaux d'éducation (par exemple le développement de la petite enfance, le primaire, le secondaire, et le supérieur)
- Des chemins d'éducation flexible et d'éducation multiple, y compris les opportunités d'enseignement formel et non-formel. Ceci comprend les espaces amis des enfants, l'enseignement et la formation technique et professionnelle (EFTP) et l'éducation accélérée
- Une éducation non-formelle reconnue et certifiée qui ouvre le chemin à un apprentissage continu
- L'atténuation des effets de la crise climatique et des risques de catastrophes sur les infrastructures d'enseignement
- La sécurité scolaire et le [Cadre global de sécurité scolaire](#) de l'Alliance mondiale pour la réduction des risques de catastrophes et la résilience dans le secteur de l'éducation (GADRRRES)
- Le respect et le fait de s'inspirer des systèmes de connaissances locales et autochtones pour la réduction des risques de catastrophes et la résilience

Domaine 3 : Enseignement et apprentissage (Normes 11–14)

Les Normes du Domaine 3 ont été réorganisées : Norme 11 : Programmes scolaires → Norme 12 : Enseignement et processus d'apprentissage → Norme 13 : Évaluation des résultats de l'apprentissage holistique → Norme 14 : Formation, développement professionnel et soutien.

La Norme 13 a été renommée "Évaluation des résultats de l'apprentissage holistique" afin de souligner l'importance des évaluations qui englobent l'apprentissage scolaire, la santé mentale et le soutien psychosocial, ainsi que l'apprentissage social et émotionnel.

Le Domaine 3 comprend des **accents plus forts ou des nouvelles orientations** sur :

- La numérisation et l'éducation à distance et leurs implications sur l'enseignement et l'apprentissage
- L'inclusion des personnes réfugiées dans les systèmes nationaux d'enseignement
- Langue d'enseignement et langue maternelle
- Le respect des systèmes de connaissances locales et autochtones et s'en inspirer lors de l'élaboration des programmes d'études et du matériel et des méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Domaine 4 : Le personnel enseignant et autres personnels de l'éducation (Normes 15–17)

Le Domaine 4 comprend des **accents plus forts ou des nouvelles orientations** sur :

- Les qualifications et les aptitudes du personnel enseignant dans les contextes de crises
- Les recommandations globales de ILO/UNESCO sur le statut de la profession d'enseignant
- Les questions relatives à la gestion du personnel enseignant, y compris les contrats de travail, la rémunération et les mécanismes de soutien professionnel
- Le bien-être et l'accès à la santé mentale et au soutien psychosocial du personnel enseignant et autres personnels de l'éducation

Domaine 5 : Domaines 5 : Politiques éducatives (Normes 18–19)

Les politiques éducatives fournissent une base pour la planification de l'éducation, y compris dans les situations d'urgence, et expriment les objectifs d'un système éducatif qui sont énoncés dans les lois, les règlements, les budgets et les programmes. L'accent est mis sur le renforcement du Domaine 5 en tant que fondement des quatre autres domaines. Les politiques éducatives doivent établir et refléter les principes, les pratiques et les services qui soutiendront le plus efficacement l'offre d'une éducation inclusive et équitable de qualité pour toutes et tous les apprenants, même dans les situations de crise.

Le Domaine 5 comprend des **accents plus forts ou des nouvelles orientations** sur :

- Des plans d'éducation nationale et des plans d'urgence, y compris les plans de contingences et de préparation
- Le reflet du lien entre l'aide humanitaire, le développement et la consolidation de la paix dans l'élaboration des politiques
- Le rôle du plaidoyer ESU
- L'alignement des politiques sur les outils, conventions, cadres et politiques internationaux, y compris le Pacte mondial pour les réfugiés et la Déclaration sur la sécurité dans les écoles.
- Réguler l'engagement du secteur privé dans l'ESU

Glossaire des NM INEE : le glossaire contient des définitions mises à jour et de nouveaux termes techniques relatifs à l'éducation en situations d'urgence, notamment ceux liés à l'antiracisme, à la décolonialité, à l'action humanitaire menée au niveau local, aux différents niveaux et types d'éducation, et bien d'autres encore.